



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**



## ***“Le changement que nous voulons !”***

### **SOMMAIRE**

**1 - Edito. Le Changement que nous voulons.**

**2 - Halte au racisme.**

**3 - “Étrange, étranger, étrangeté”.**

**4 - Sans papier : c'est la loi qu'il faut changer !**

**5 - Grecs contre STX, le procès de l'esclavage moderne.**

**6 - Combattre l'islamophobie.**

L'année 2012 a vu la fin du gouvernement de M. Nicolas Sarkozy et de sa politique de plus en plus répressive à l'égard des migrants, boucs émissaires des difficultés économiques de notre société.

Nous nous en sommes réjouis et avons très fortement souhaité la mise en œuvre d'une toute autre politique respectueuse des droits de toutes et tous.

Le nouveau gouvernement de M. François Hollande est en place depuis 10 mois.

En matière d'immigration, quelques-unes des mesures scandaleuses prises par les gouvernements précédents ont été annulées : les étudiants étrangers ayant fini leurs études et souhaitant rester travailler en France peuvent le faire plus facilement ; les conditions d'obtention de la nationalité française sont assouplies ; la circulaire du 28 novembre 2012 permettra à un nombre très restreint de familles, de salariés et de jeunes présents sur le territoire français depuis longtemps d'échapper aux menaces d'expulsion.

**Mais pour l'essentiel, rien n'est réglé !**

### **Ce que nous voulons pour tous les migrants...**

**c'est une politique d'accueil, refusant la mise en concurrence des êtres humains et des peuples. Pour sortir de la spirale infernale de la régression des droits et l'explosion des inégalités, cette nouvelle politique doit s'appuyer sur plusieurs principes fondamentaux :**

#### **La liberté de circulation et d'établissement**

Elle est affirmée comme un droit fondamental dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La politique d'immigration du gouvernement ne répond pas à cette exigence. Elle continue d'être pensée comme une politique de contrôle et non comme une politique d'accueil dans le respect des Droits de l'Homme.

Des mesures simples devraient suffire : à l'entrée en France, il doit être possible d'obtenir un document permettant de voyager, travailler, étudier, se soigner, faire des projets, établir des liens et décider ou non de rester. Après, sauf cas de force majeure, la carte de séjour de 10 ans renouvelable doit être la règle.

**Février 2013**

**N° 91**

Le droit d'asile doit être effectivement appliqué et les demandeurs d'asile logés, entourés, aidés pour pouvoir présenter leur situation dans de bonnes conditions. Ils doivent avoir le droit de travailler. Les femmes, en particulier, doivent être accueillies en cas de danger de mariage forcé, d'excision, de prostitution.

## L'égalité en dignité et en droits des hommes et des femmes

Au contraire de cela, la circulaire du 28 novembre 2012 maintient des populations qui vivent ici depuis longtemps dans la précarité administrative et économique. En répétant que cette circulaire ne permettra ni plus de régularisations, ni moins de reconduites à la frontière que sous le mandat de M. Nicolas Sarkozy, M. Manuel Valls annonce la couleur : pas de rupture avec les politiques de quotas, sécuritaires et racistes d'hier.

## Une régularisation massive des sans-papiers

La société en a besoin ! En prétendant que "la situation économique et sociale l'interdit", M. Valls fait sien l'amalgame "immigration et chômage" distillé par l'extrême-droite. Le maintien en situation illégale de travailleurs sans-papiers ne peut qu'avoir pour conséquence de fournir au patronat une main-d'œuvre privée des moyens élémentaires de défendre ses droits. Ce refus creuse des fossés et favorise les divisions ; il provoque des réflexes de repli sur soi et de rejet de l'étranger.

## Le droit commun pour tous les migrants

Toute législation d'exception visant les migrants doit être abolie. Les gardes à vue doivent être supprimées, les Centres de Rétention Administrative définitivement fermés. La réglementation d'exception à Mayotte doit être abolie.

## Le droit de vote et d'éligibilité pour tous les étrangers

Il doit être établi, immédiatement pour les élections locales. C'est un premier pas vers une citoyenneté de résidence. Ce droit est un levier essentiel pour faire reculer la xénophobie et le racisme, progresser l'égalité des droits, la démocratie et la cohésion sociale.

## Pour les pays d'origine des migrants,

Des politiques de coopération doivent leur assurer la souveraineté alimentaire et la maîtrise de leurs ressources (impliquant notamment l'annulation de leur dette illégitime).

**Le MRAP poursuit sa lutte pour l'égalité des droits de tous, Français et étrangers.**

*Augustin Grosdoy*



## Triste record

36822 expulsions d'étrangers en situation irrégulière en 2012, soit une hausse de 11,9 % par rapport à 2011. Si janvier et février 2012 furent "sans précédents" sous l'impulsion de M. Guéant, le ralentissement ultérieur découle de la difficulté de recourir à la garde à vue pour les sans-papiers à cause de décisions de la justice européenne et de la Cour de cassation et non grâce à un réel changement de politique que le MRAP attend toujours !

## Apartheid scolaire à Ris-Orangis ?

Le maire de Ris-Orangis tente de contourner la loi française sur l'obligation scolaire en mettant en place une classe spéciale pour les enfants Roms résidant sur le territoire de sa commune. Par cet acte, le maire réinvente une forme inacceptable d'"apartheid" à la française. Le MRAP exige que la loi sur la scolarité soit respectée et que les enfants Roms puissent intégrer une classe normale.

## Des familles Roms violemment expulsées.

Le 8 janvier 2013, des forces de police ont pénétré sur un terrain occupé par des familles Roms à Saint-Fons (Rhône). Cette intrusion s'est faite en dehors de tout cadre légal des forces de police. Des voisins traumatisés décrivent des scènes d'une violence incroyable, le comportement brutal des policiers, des dégradations d'habitations et de véhicules. Le MRAP exige qu'une enquête soit menée par des autorités indépendantes sur ces agissements des forces de police.

# Halte au racisme !

**Des faits scandaleux demeurent** : démantèlements de camps de Roms comme dans la région parisienne ou à Lyon, expulsions illégales et brutales par les forces de l'ordre comme à Saint-Pons près de Lyon, passivité coupable des pouvoirs publics et de la police face aux exactions dont les Roms sont victimes comme à Marseille, passivité et harcèlement subis par des familles Roms en région nantaise, passivité devant le désespoir des migrants qui mettent leur vie en danger comme à Calais et Lille, passivité devant la recrudescence d'actes antisémites, islamophobes, homophobes...

Au lendemain de l'occupation raciste de la mosquée de Poitiers en octobre, le groupuscule "**Bloc identitaire**" a tenu une convention à Orange au cours de laquelle il a pu crier des slogans comme "*Vive les Blancs de l'Europe, vive notre identité, notre ethnie, notre race*". A la Baule, Jean-Marie LE PEN qualifie les Roms de voleurs par "nature". A Saint-Nazaire, les autocollants racistes s'étaient.



Des tags islamophobes "*Islam dehors ! Ici c'est chez nous*" vandalisent une mosquée près de Grenoble. Des inscriptions antisémites "*Tous les Juifs au four*" et des croix gammées fleurissent dans la banlieue lyonnaise. Des tweets violemment antisémites sont diffusés.

Ces actes ne sont que quelques exemples dans la recrudescence actuelle des attaques racistes en France.

**La loi de 1972 qui condamne le racisme doit être appliquée dans toute sa rigueur.**

**Cette loi pénalise l'incitation à la haine raciale : l'expression du racisme n'est pas une opinion comme une autre, mais un délit.**

Il est de la responsabilité du gouvernement de mener une lutte déterminée contre le racisme sous toutes ses formes. Les démonstrations de l'extrême-droite et de la droite extrême imposent plus de fermeté pour préserver les libertés fondamentales.

**Refuser la confrontation, c'est laisser le champ libre à l'adversaire.**

**Augustin GROSDOY**

# "Etrange, Etranger, Etrangeté" dans la région de Saint-Nazaire

---

La compagnie nazairienne de théâtre "Astrolabe 44" a fait part à de nombreuses associations de son projet intitulé "étrange, étranger, étrangeté" pour l'année 2013. "*Vu du pont*" d'Arthur Miller sera joué les 15, 16 et 17 février au théâtre Jean Bart à Saint-Marc-sur Mer, puis à La Baule en mars.

Une adaptation théâtrale de "Eldordo", roman de Laurent Gaudé, sera créée au dernier trimestre 2013.

**Le thème a séduit aussi bien le MRAP que le collectif "Education contre le racisme".** Expositions de dessins, débats, films, théâtre d'improvisation dans un collège et un lycée sont quelques unes des actions prévues en mars et avril dans le cadre de "La Semaine d'éducation contre le racisme". Pour plus de précision et avoir le programme complet, consulter le site du MRAP région nazairienne :  
<http://mrap-saintnazaire.org/spip.php?article95>.

Françoise Mahé

---

## "Mémoires tsiganes, l'autre génocide"

Projection à l'initiative du Comité local du MRAP Nantes

C'est le premier documentaire à retracer l'histoire oubliée de la persécution des Tziganes par les nazis et leurs alliés, sur l'ensemble du continent européen. Il détruit l'idée raciste d'un peuple nomade sans patrie en montrant à la fois la diversité des enracinements sociaux et nationaux et les singularités des mondes romani.

Le destin de familles tsiganes européennes est raconté par des images d'archives exceptionnelles, un commentaire historique rigoureux et les témoignages des survivants. Ce film remarquable confronte la noirceur des décisions politiques à la vitalité lumineuse des témoins.

**au Cinéma "Le Concorde"**

79, boulevard de l'Égalité, 44 100 - Nantes

**le jeudi 21 février 2013 à 20h.30** (entrée : 5 €)

Projection, suivie d'un débat animé par **Henriette Asséo**, historienne, et **Idit Bloch**, monteuse-réalisatrice, co-auteurs du film.

**Toujours au cinéma Concorde**, dans le cadre des Semaines d'Éducation Contre le Racisme et les Discriminations, en partenariat avec le CID :  
**le 14 mars, "LES ROSES NOIRES"** et  
**le 21 mars "RENGAINES"**.



# Sans papiers : c'est la loi qu'il faut changer !

## FAUT-IL MOURIR POUR DES PAPIERS ?

Le lundi 14 janvier, à St Nazaire, un trentaine de militants se sont rassemblés sous la pluie glaciale esplanade des Droits de l'Homme à l'appel du MRAP pour soutenir la lutte courageuse des sans papiers grévistes de la faim à Lille.

La veille, après 73 jours de jeûne, ces sans-papiers avaient décidé de suspendre leur grève car le préfet du Nord, après avoir beaucoup tergiversé, avait enfin donné des signes d'ouverture.

Nous avons exigé qu'il concrétise la régularisation de ces sans-papiers grévistes. Nous avons demandé le retour des deux algériens expulsés manu militari le 30 décembre 2012 à leur 59ème jour de jeûne!

Nous avons dénoncé l'attitude du préfet, de M. Valls ministre de l'intérieur, du gouvernement qui portent l'énorme responsabilité d'avoir mis en jeu la vie de femmes et d'hommes, de leur avoir imposé d'énormes souffrances pendant plus de 70 jours au risque de séquelles irréversibles.

Nous avons dénoncé "l'étrange" silence qui a entouré cette lutte... mutisme des autorités, du ministre Valls, du gouvernement et du PS, quasi absence d'infos dans la presse, la radio et la TV. Apparemment, la vie des sans papiers les intéresse beaucoup moins que les frasques et les états d'âme des émigrés de luxe qui se réfugient dans les paradis fiscaux !

## FAMILLES DE SANS-PAPIERS... ÉCLAIRCIE pour les uns, MENACES pour d'autres

### L'horizon s'éclaircit pour deux familles azéries nazairiennes

Nous nous étions opposés à leur expulsion de leurs logements CADA (logements pour demandeurs d'asile) et avions soutenu leur appel contre plusieurs OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) prononcées à leur rencontre par le préfet. Une procédure de régularisation par le travail pour l'une et à titre humanitaire pour l'autre est en cours...

Mais, le 14 janvier, à l'appel de l'UCIJ (UniEs contre l'Immigration Jetable) et du CSPSP (collectif de soutien aux personnes sans papiers), nous nous sommes opposés à l'expulsion de son logement CADA d'une autre famille : un couple tchéchène avec ses 4 enfants !

## Pas de répit donc !

Comme le déclarent une douzaine d'organisations (Autremonde, CGT Paris, La Cimade IDF, Droits Devant !!, Fasti, FSU Paris, Gisti, LDH Paris, MRAP, RESF, Union Syndicale Solidaires) :

**M. Valls, une circulaire ne suffit pas,  
c'est la loi qu'il faut modifier !**

*Michel Le Déan*

## La France condamnée

Le Comité européen des Droits sociaux (CEDS), dans sa décision rendue publique le 21 janvier 2013, condamne fermement la France pour violations manifestes de droits et d'accès aux droits des populations roms.

Le comité a constaté notamment que les expulsions de campements roms ont eu lieu sans respecter les conditions prescrites par la Charte et donc en violation de la dignité des personnes concernées. Il juge également insuffisante la politique du gouvernement français à l'égard des Roms, particulièrement sur l'accès à l'éducation des enfants roms et aux soins de santé. Le CEDS considère que les Roms vivant sur le territoire français souffrent d'un traitement discriminatoire.

La France a déjà été condamnée à trois reprises par le CEDS sur la situation des Roms. Le gouvernement français doit prendre des mesures concrètes et effectives pour lutter contre l'exclusion sociale des Roms et leur garantir

## 39ème cercle de silence

A Saint-Nazaire, le 39ème cercle de silence s'est tenu le samedi 19 janvier comme chaque mois, Esplanade des Droits de l'Homme, de 15 heures à 16 heures sur le thème "Faut-il mourir pour des papiers ?" en soutien aux sans-papiers de Lille qui pour certains ont fait 72 jours de grève de la faim pour obtenir des papiers.



## Ex- grévistes de la faim GRECS contre STX

(Chantiers navals  
Saint-Nazaire)

### le procès de "l'esclavage moderne"

**Léo, Boris et Nikos**, 3 ouvriers grecs avaient été recrutés en Grèce par une société Allemande (Elbe, sous-traitant 2ème niveau aujourd'hui disparue) pour travailler aux chantiers navals de Saint-Nazaire pour le compte d'Aker Yards (devenu STX). Ces ouvriers, embauchés fin 2007, sans contrat, sans bulletin de salaire, faisaient des semaines de 56 à 63h, sans paiement d'HS. Ils ont été licenciés sans indemnité début 2008 quand ils ont osé réclamer le paiement intégral de leur salaire

**Le 14 mars 2008**, en désespoir de cause, ils ont décidé de se lancer dans une grève de la faim. Le 1er avril 2008, après 19 jours de grève de la faim Aker Yards a cédé. Cette victoire fut obtenue avec l'appui de la CGT, d'un large comité de soutien (dont le MRAP) et de la population nazairienne. Mais, Nikos, est décédé à son retour en Grèce (le 14 avril 2008). C'est ce qui a poussé Léo à porter plainte contre STX (successeur d'Aker Yards) devant le tribunal des prud'hommes de Saint-Nazaire.

**Après de multiples renvois**, le procès a pu enfin avoir lieu le 7 juin 2012, mais les juges salariés et les juges patronaux n'ayant pas pu se mettre d'accord, un nouveau procès en "départage" -sous la houlette d'un juge professionnel- s'est déroulé le lundi 17 décembre 2012 à Saint-Nazaire.

**L'avocat de STX** a tenté de laver Aker Yards/STX de toute responsabilité. Pour lui les prud'hommes n'ont pas compétence pour juger Aker/STX : "Aker/STX n'était pas l'employeur et, en tant que donneur d'ordre, il n'avait pas d'obligation légale de vérification envers Elbe qui est une sous-traitance de 2ème niveau." Bref, pour lui, STX n'est ni coupable ni responsable !

**Me Kouvela-Piquet**, l'avocate des 3 grecs, a demandé une "condamnation exemplaire de STX" : "quiconque laisse travailler dans ces conditions, ferme les yeux ou pire organise, par le jeu de sociétés-écrans, cette forme d'esclavage moderne est socialement, humainement et juridiquement responsable." Elle a conclu : "Cette affaire

### Carton rouge

Le président de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association), Sepp Blatter, a plaidé pour un renforcement des sanctions à l'encontre des clubs dont les supporters se rendent coupables d'insultes racistes, en soutenant l'idée de retraits de points au classement ou de relégation.

Trop de laxisme, notamment de la part de Sepp Blatter lui-même, a laissé libre cours au déchaînement de la haine et la violence raciste dans les stades.

La prise de conscience et l'action collective doivent se poursuivre pour endiguer ce fléau du racisme dans tous les secteurs sportifs. Avec l'école, le stade et plus généralement le lieu de vie sportif, doivent représenter les cadres privilégiés de l'apprentissage

### Discriminations : un document de l'ACSÉ

Le bulletin "Repères" de novembre 2012 de l'ACSÉ (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) est disponible sur son site ([http://www.pacte-grenoble.fr/wp-content/uploads/Rep%C3%A8res\\_n%C2%B04\\_nov\\_2012\\_BD.pdf](http://www.pacte-grenoble.fr/wp-content/uploads/Rep%C3%A8res_n%C2%B04_nov_2012_BD.pdf)). Il est consacré au parcours institutionnel des plaignants, victimes de discriminations. Qui sont-ils ? Que ressentent-ils ? Quel est le parcours de leurs réclamations ? Comment sont-ils traités ?

On y "découvre" que l'origine, l'état de santé, le handicap (dans l'ordre) restent, largement devant les autres, les trois premiers motifs de discriminations et que les victimes attendent avant tout d'être reconnues comme telles. D'où l'importance des premières écoutes..

## Les auteurs de tweets antisémites identifiés ?

Le MRAP, l'UEJF et d'autres associations ont assigné le réseau social Twitter devant le Tribunal de Grande Instance de Paris après la diffusion, en octobre 2012 de tweets racistes à l'encontre des juifs ou des Roms. Plusieurs centaines de messages antisémites avaient inondé Twitter sur le thème #unbonjuif et #unjuifmort. Le tribunal a ordonné le 24 janvier que Twitter communique les données permettant l'identification des auteurs.

Il est en effet temps de mettre fin aux pratiques permettant aux auteurs de messages de haine de s'abriter lâchement derrière l'anonymat en ligne.

donne l'occasion de rendre justice, pour tous ceux qui ont souffert, et ceux qui souffrent aujourd'hui, les responsables de ce système doivent être sanctionnés". Le jugement est mis en délibéré pour le 4 février 2013.

Pour nous, c'est le dumping (anti)social qui est en cause dans cette affaire. Ce système, initié il y a plus de 10 ans par les chantiers de l'Atlantique sous l'appellation de "**montage exotique**", continue de sévir aujourd'hui en toute impunité. Pire, il se généralise partout en Europe et prend une ampleur dramatique :

Dans Ouest-France du 7 janvier 2013 sous le titre: "**Le recours aux salariés low-cost s'amplifie**", on peut lire "la porte ouverte à tous les abus"... "il n'y a plus un chantier sans salarié étranger à des tarifs défiant toute concurrence"... "Le choix est simple : on fait pareil ou on met la clé sous la porte" (un patron sous couvert d'anonymat).

Des professionnels tirent la sonnette d'alarme : une déclaration de la FFB (fédération française du bâtiment) met "les donneurs d'ordres en accusation" et dénonce la "concurrence déloyale" et le "dumping social pratiqué par des entreprises ignorant les règles" (l'Humanité du 21 décembre 2012, enquête sur "le Dumping social en Europe : les chantiers de l'esclavage moderne")



### Pour une République ouverte et fraternelle

La campagne pour le droit de vote des résidents étrangers dès les élections municipales de 2014 se poursuit. Vous pouvez signer l'adresse au président de la République sur le site de la campagne : <http://www.droitdevote2014.org/> Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site de la LDH <http://www.ldh-france.org/Droit-de-vote-pour-tous-les.html>, celui du MRAP national <http://www.mrap.fr/droits-des-migrants-et-etrangers/droit-de-vote-des-etrangers> ou du MRAP de la région nazairienne <http://mrap-saintnazaire.org/spip.php?rubrique17>.

Dernière minute : le 4 février, nous avons appris le résultat du délibéré :

le juge des prud'hommes DÉBOÛTE les trois grecs de TOUTES leurs DEMANDES et les condamne aux dépens !

C'est un coup dur, STX et les puissants organisateurs du système ont marqué un point. Mais Léo a décidé d'aller jusqu'au bout et la lutte va continuer...

### Pour nous, pas question de baisser les bras :

il faut mettre un coup d'arrêt à la course infernale de la "baisse du coût du travail". Il faut combattre ce système inhumain qui au nom de la "compétitivité" organise la concurrence des salariés entre eux, profite des inégalités pour tirer vers le bas les droits de tous.

C'est un combat important pour le MRAP car ce système vise à casser les solidarités et à opposer les peuples entre eux.

En engendrant la division, la xénophobie et le racisme, il est un terreau fertile dont se nourrissent les droites extrêmes.

**Michel Le Déan**

## ***Le défenseur des droits au sujet des mineurs isolés.***

*Une quinzaine d'organisations dont le MRAP a saisi le défenseur des Droits et lui a demandé d'agir le plus vite et le plus fortement possible pour exiger des pouvoirs publics la protection effective des mineurs isolés étrangers (MIE) dans le respect de leurs obligations légales comme des plus élémentaires principes d'humanité.*

*Il y a en effet urgence. Depuis plusieurs mois la situation des MIE connaît une nouvelle dégradation, laissés en errance, à la rue jour et nuit, y compris au plus fort de l'hiver. Et plutôt qu'organiser leur prise en charge, les institutions responsables de l'accueil des mineurs en multiplient les obstacles.*

*Le Défenseur des droits a rendu une décision portant 15 recommandations concernant la prise en charge de ces mineures isolés étrangers, consultables sur le site du MRAP*

*<http://www.mrap.fr>*

## **COMBATTRE L'ISLAMOPHOBIE...**

*Longtemps ignorée, trop souvent minorée, insuffisamment combattue... l'islamophobie prend une ampleur inquiétante... Amnesty International dans son dernier rapport, le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans un communiqué de juillet dernier ainsi que la CNGDH (commission nationale consultative des droits de l'homme) dans ses derniers rapports annuels, tous interpellent les gouvernements sur la montée dangereuse de l'islamophobie en Europe et plus particulièrement en France.*

*On peut égrener la liste des dégradations, injures et agressions à caractère islamophobe dans les derniers mois. On peut rappeler les fameux "pains au chocolat" de M. Copé, et plus grave, l'impunité du groupe identitaire qui a investi la mosquée de Poitiers. Mais il suffit d'écouter autour de nous, venant de proches parfois : les propos islamophobes sont devenus d'une banalité affligeante...*

*Il y a, en France, un véritable problème de société : Les musulmanEs sont perçus comme une menace... comme un corps étranger à la société française... Heureusement, pour combattre la montée de cette forme de racisme, il existe des initiatives intéressantes ; en voici deux exemples :*

### **\* Un guide intitulé :**

*"Principes directeurs à l'attention des éducateurs, pour combattre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans, Aborder l'islamophobie à travers l'éducation" édité par le Conseil de l'Europe, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE - l'Unesco. [http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/News/Principesdirecteurs\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/News/Principesdirecteurs_FR.pdf)*

### **\* Une campagne nationale contre l'islamophobie**

*lancée en novembre dernier par le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF) <http://www.islamophobie.net/>. Cette campagne rappelle que l'islamophobie, comme tout racisme, n'est pas une opinion mais un délit. Elle vise à "dénoncer les préjugés, les attitudes islamophobes et les discours stigmatisant qui divisent les citoyens plutôt que de les rassembler". En référence au "Nous Sommes La Nation" du fameux serment du Jeu de Paume rectifié en "Nous AUSSI sommes la nation", le CCIF revendique l'appartenance pleine et entière des citoyenNEs de confession musulmanes à la société française. Pour le CCIF "Il ne s'agit pas de clamer ou de conquérir quoi que ce soit, mais d'affirmer sereinement que ces visages de diversité font partie de la Nation, au même titre que leurs concitoyens." **L'ISLAMOPHOBIE EST UN RACISME !***

*Michel Le Déan*

## ***Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.***

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>

**NANTES**

### **Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.**

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - **44 100 - Nantes** -  
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel [mrappnantes@hotmail.com](mailto:mrappnantes@hotmail.com)

**St.Nazaire**

### **Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30**

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - **44 600 - Saint-Nazaire**  
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel [mrapp-saint-nazaire@orange.fr](mailto:mrapp-saint-nazaire@orange.fr)  
Web : <http://mrap-saintnazaire.org>